

PARLONS ÉLECTIONS

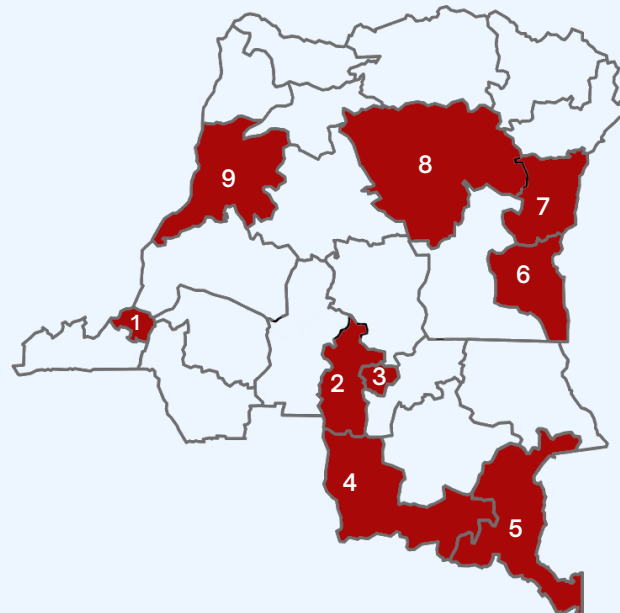


EDITION N° 43

05 - 11 JUIN 2023

ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

- 1 Kinshasa
- 2 Kasai-Central
- 3 Kasai-Oriental
- 4 Lualaba
- 5 Haut-Katanga
- 6 Sud-Kivu
- 7 Nord-Kivu
- 8 Tshopo
- 9 Equateur

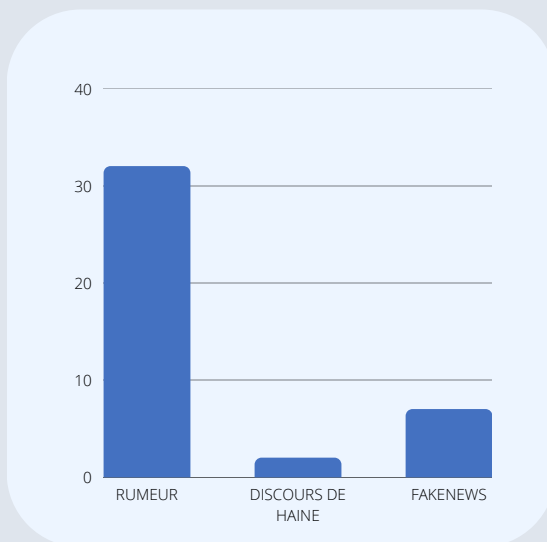


A propos du bulletin

Ce bulletin répond aux rumeurs qui circulent dans les communautés, en ligne et sur les plateformes de médias sociaux autour des élections et du processus électoral en RDC.

La collecte se fait sur le terrain par les Commissions Diocésaines Justice et Paix (CDJP) de neuf provinces, et en ligne sur les réseaux sociaux et les sites web par NEXT CORP et CONGO CHECK.

ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



32 feedbacks collectés durant cette période sont des rumeurs, 7 fausses informations et 3 Discours de haine.

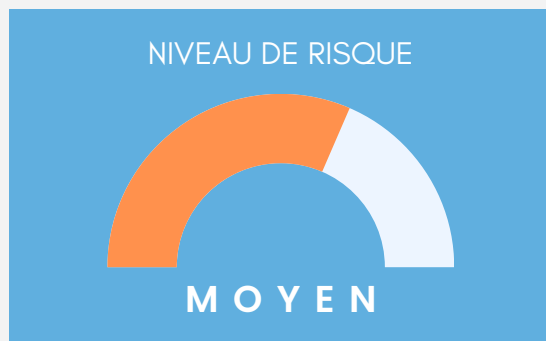
Rumeur #1

Récoltée au Kasai Central

“ Nous n’irons pas aux élections si la situation de partage des sièges n'est pas résolue.



Discussion communautaire



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

La répartition des sièges est une étape indispensable pour l'organisation des élections législatives nationales et provinciales ainsi que municipales et locales. Cette opération se déroule à l'issue de l'enrôlement des électeurs.

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) avait déjà déposé le projet de loi sur la répartition des sièges au niveau du gouvernement qui l'a défendu à son tour à l'Assemblée Nationale avant son adoption. Pour l'instant, le projet de ladite loi est en seconde lecture au Sénat où le Vice Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières est attendu ce mercredi 14 juin pour répondre aux préoccupations des sénateurs. Il s'en suivra l'adoption et une transmission à la Présidence de la République pour promulgation.

Cependant, si elle est adoptée en des termes différents, une commission ad hoc constituée des membres du Parlement examinera les éléments de divergences pour aboutir à une décision finale.

Notez qu'à l'Assemblée Nationale, le projet de loi a été adoptée sans amendement. Ni à la Chambre Basse, ni encore moins au Sénat, le débat sur la répartition des sièges n'a pas connu la présence des députés de l'opposition notamment ceux du Front Congo pour le Congo. Selon le média en ligne actualite.cd, « les élus proches de Joseph Kabila disent tenir pour responsable le pouvoir en place de toutes les conséquences qui résulteraient de ces élections "frauduleuses" et "chaotiques" qu'ils tentent d'organiser » et « appellent au rejet de ce texte pour sauver la nation ».

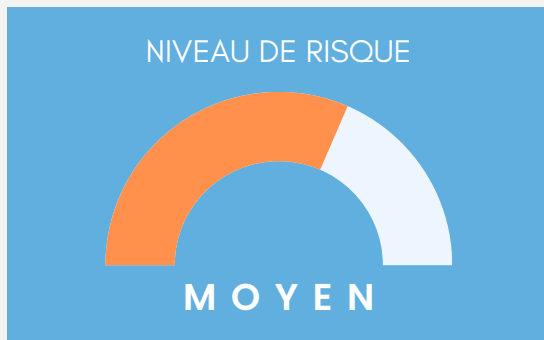


Rumeur #2

Récoltée au Nord-Kivu

” Le PPRD annonce la candidature de Joseph Kabila à l'élection présidentielle de 2023 en RDC.

 Facebook



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Aucune source officielle n'a livré cette information. Le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD) n'a pas désigné Joseph Kabila Kabange comme son candidat à la présidentielle de décembre 2023. Il faut souligner que cette désignation ne se fait qu'à l'issue du congrès du parti, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Il faut aussi rappeler que le PPRD avait rejeté l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs. Ses élus nationaux ont d'ailleurs boycotté le vote de la loi portant répartition des sièges à l'Assemblée nationale et au Sénat.

L'ancien parti au pouvoir exige notamment la mise en place d'une nouvelle CENI consensuelle, la recomposition de la Cour constitutionnelle et le rejet du fichier électoral.



Rumeur #3

Récoltée au Lualaba

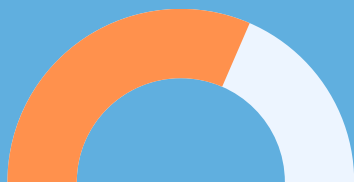


Seize pays et l'Union Européenne tapent sur le régime de Tshisekedi. Une déclaration telle une mise en garde pour sommer Kinshasa à avoir des élections pacifiques, transparentes et inclusives. Par ailleurs, ces grandes puissances du monde recadrent le régime Tshisekedi sur la nécessité d'avoir un espace démocratique en privilégiant la liberté d'expression et de presse tout en condamnant l'usage excessif de la répression des manifestations.



Twitter

NIVEAU DE RISQUE



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

La RDC est un pays souverain, c'est-à-dire qu'elle « possède une autorité suprême et indépendante sur son territoire délimité et qui est reconnue par d'autres États souverains ». Cette affirmation est aussi valable dans le cadre de l'organisation des élections au pays. Néanmoins, en tant que partenaires, la délégation de l'Union Européenne (UE) en RDC en compagnie de ces 16 pays, à travers leurs ambassades en RDC, peuvent toujours aussi émettre un point de vue sur le processus électoral en cours en vue d'appuyer l'Etat dans sa démarche.

C'est d'ailleurs l'objet de leur déclaration du 2 juin 2023 intitulé « déclaration conjointe des ambassades des États-Unis, de l'Allemagne, de la Belgique, du Canada, de l'Espagne, de la France, de la Grèce, de l'Italie, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas, du Portugal, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Suisse, de la République Tchèque, et de la délégation de l'Union européenne ».

Il est vrai que dans cette déclaration, l'UE et ces 16 pays ont exprimé leur souhait pour des élections pacifiques ou encore transparentes. « Nous, les partenaires soussignés, réitérons notre volonté d'accompagner la RDC et la population congolaise sur la voie d'élections compétitives, pacifiques, inclusives et transparentes en décembre 2023. Nous encourageons un processus qui réponde aux aspirations des Congolais, et qui inclut notamment toute la diversité de cette nation », ont-ils déclaré.

Ils ont effectivement aussi mis un accent sur la liberté d'expression et de presse. « La liberté d'expression, de la presse, de réunion, d'association et de mouvement sont des éléments essentiels d'un processus libre, équitable et pacifique, tout comme l'Etat de droit. Nous réitérons nos préoccupations concernant l'usage excessif de la force en réponse aux récentes manifestations, les restrictions imposées à la liberté de mouvement ainsi que les arrestations arbitraires », peut-on lire dans la déclaration.

La délégation de l'UE et les 16 pays ont également salué les efforts consentis par la CENI pour mener les opérations d'enrôlement en si peu de temps. « Nous prenons acte des efforts soutenus que la CENI a consacrés pour mettre en œuvre ce processus. Depuis décembre, le personnel de la CENI a relevé d'immenses défis logistiques et techniques pour inscrire des millions de Congolais sur les listes électorales dans un laps de temps très court, parfois au péril de leur vie. Nous prenons note des préoccupations soulevées concernant les insuffisances techniques, les incidents de corruption de fonctionnaires et le détournement de matériel électoral, ainsi que des mesures prises par la CENI et les autorités pour y répondre », ont-ils fait savoir.



Rumeur #4

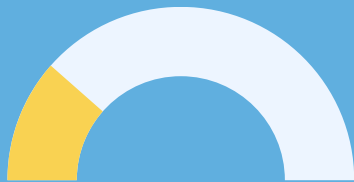
Récoltée au Nord Kivu

” Tshisekedi fait des perquisitions spectaculaires sans fondement aux domiciles de ses opposants, dans le but de créer la terreur, pour imposer une fraude électorale en décembre 2023.



WhatsApp

NIVEAU DE RISQUE



F A I B L E

RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

La perquisition est « la recherche d'éléments de preuve d'une infraction, par la police, au domicile d'une personne physique ou dans les locaux d'une personne morale ». Ainsi, ces derniers jours, des perquisitions ont été menées dans les résidences de l'opposant Moïse Katumbi ainsi que de son conseiller spécial Salomon Idi Kalonda. Ce dernier est accusé de port illégal d'armes et de préparation d'un coup d'Etat.

Une perquisition est faite sur ordre de la justice c'est-à-dire le pouvoir judiciaire et non le pouvoir exécutif. Mais d'aucuns, notamment le parti de l'opposant Moïse Katumbi, Ensemble pour la République, considèrent ces perquisitions comme un agenda caché visant à exclure son leader de la course à la présidentielle de 2023.

« Dénonçons avec la dernière énergie, l'arrestation de Salomon SK Della, Conseiller spécial de notre président National Moïse Katumbi. Ces perquisitions marquent le recul de la démocratie dans notre pays, et l'État de droit n'existe même plus. Nous exigeons la libération immédiate et sans condition de Monsieur Salomon Idi, la libération de l'espace politique pour que notre président Katumbi puisse continuer son safari dans l'ouest du pays. « Tout ce qui se passe aujourd'hui est un agenda caché et l'objet, c'est d'écarter le président Moïse Katumbi de la course à la présidentielle de 2023 », a déclaré, à [Actualite.cd](https://www.actualite.cd/), le 10 juin 2023, Jean Kitoko, président fédéral d'Ensemble pour la République, ville de Kikwit.



Rumeur #5

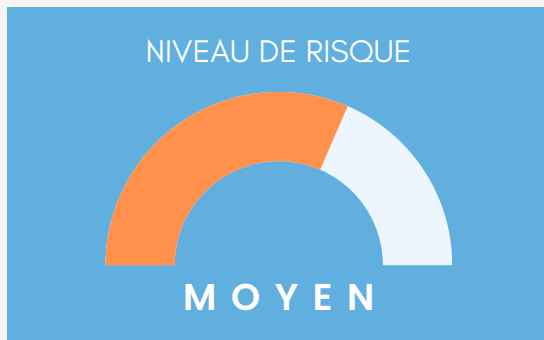
Récoltée au Nord Kivu



Nous sommes au courant des manœuvres que les députés nationaux de Rutshuru et Masisi sont en train de faire à Kinshasa. Ils sont en train de négocier chez le Président de la République, qu'on puisse les reconduire comme députés nationaux et qu'on puisse ignorer les élections dans Rutshuru et Masisi. Au lieu qu'ils fassent un forcing pour obtenir l'enrôlement des électeurs à Rutshuru et Masisi, eux négocient la reconduction !



WhatsApp



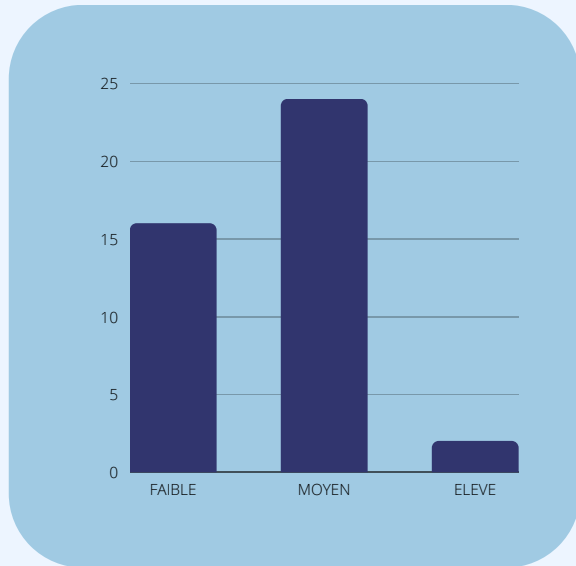
RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

« Il n'est pas indiqué d'avoir deux catégories des élus au cour d'une même législature (une catégorie élue et une autre non élue ou reconduite). Nous pensons qu'il ne sera pas possible qu'on puisse reconduire le mandat d'une catégorie d'élus même si la loi n'a pas prévu pareille hypothèses. Les sièges resteront vacants jusqu'à l'organisation des scrutins dans cette juridiction. Car à l'installation des nouveaux élus la nouvelle législature commence », explique Jean-Michel Mvondo, secrétaire exécutif du Réseau d'éducation civique au Congo, RECIC.

L'accès aux fonctions publiques en RDC passe par les élections, sauf certaines exceptions (cooptage de certaines catégories de personnes comme les chefs coutumiers). Les sièges ne se négocient pas auprès du Président de la République. D'autre part, la CENI avait promis qu'elle organiserait l'enrôlement dans ces zones, dès que le calme y sera revenu.

ANALYSE

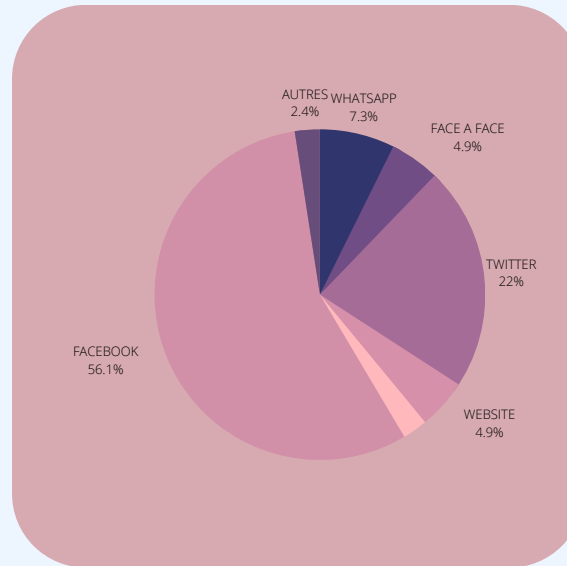
Niveau de risque



Du 05 au 11 juin 2023, nous avons collecté 42 rumeurs dans 6 provinces parmi les 9 ciblées par le projet. De ces rumeurs, 37 proviennent en ligne dont 23 sur Facebook, 9 sur Twitter, 3 sur WhatsApp et 2 sur différents sites web ; et 5 proviennent de la collecte hors ligne pendant les discussions en face à face.

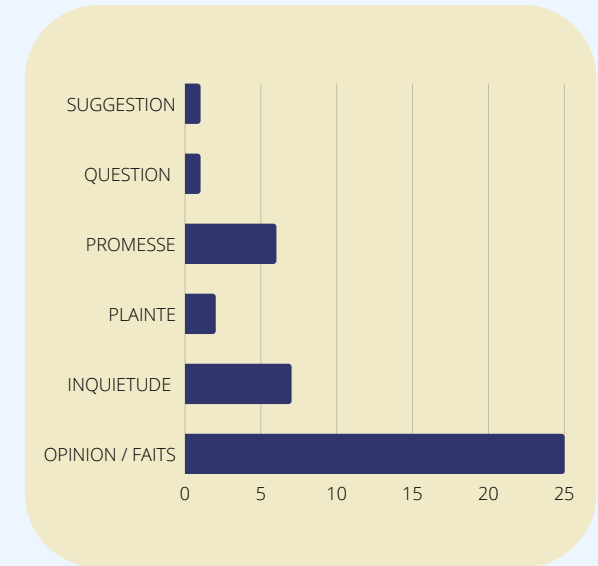
De ces feedbacks, 24 ont un niveau de risque moyen, 16 de ces rumeurs ont un niveau de risque faible et 2 un niveau de risque élevé.

Canal de partage des commentaires



Pour cette période, nous avons trouvé que Facebook est le canal qui a plus été utilisé pour partager les rumeurs qui circulent autour des élections en République Démocratique du Congo avec 23 feedbacks suivi de Twitter avec 9 feedbacks. La collecte hors ligne a été de 5 feedbacks.

Type de Commentaire



25 feedbacks collectés pendant cette période reflètent les différentes opinions informées et faits divers de la population en ce qui concerne le déroulement de l'enrôlement et la probabilité de tenu des élections dans le délais prévu, 7 inquiétudes, 6 promesses, 2 plaintes, 1 question et 1 suggestion.



**Vous voulez nous
donner votre avis,
vous impliquer ou
partager des données ?**

Nous aimons discuter !

Contact:
Thérèse Ntumba

✉ info@actualite.cd

☎ +243 971 189 467

PARLONS ÉLECTIONS

EDITION N° 43

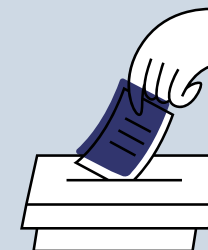
05 - 11 JUIN 2023

Consulter également :



Parlons élections :
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>



Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab avec l'appui technique d'Internews dans le cadre du programme Media Sector Development Activity (MSDA)

Date de publication : 17 juin 2023

